

Communiqué de presse

PREMIER BATIMENT PASSIF POUR LA REGIE DE TOULOUSE METROPOLE HABITAT POSE DE LA 1^{ère} PIERRE SAMEDI 25 NOVEMBRE A 11H

Samedi 25 novembre à 11h, Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole et Franck Biasotto, Président de Toulouse Métropole Habitat poseront la 1^{ère} pierre de la régie d'ouvriers, 8 avenue de Lardenne à Toulouse et présenteront les nouveaux véhicules aux couleurs du bailleur.

Situé le long de l'avenue de Lardenne, le projet de construction d'une superficie de 500 m² marque le renouveau du quartier de la Cépière. Il va permettre également de réunir les services de la régie de l'office Hlm aujourd'hui disséminés, soit 30 personnes environ. Ce bâtiment de plain-pied, dans un cadre arboré, réunira des locaux administratifs, les vestiaires, la salle de réunion, le magasin de pièces détachées et l'atelier.



Ce projet est l'occasion de mener une opération environnementale exemplaire, confiée au cabinet Bellouard, Montlaur et Balducci, tant au niveau de la conception et de l'usage du bâtiment, qu'au niveau du déroulement du chantier en utilisant des matériaux et des solutions innovantes.

Après une phase de démolition effectuée sur le terrain appartenant au bailleur, les travaux sont actuellement en cours pour une livraison prévue au 3^{ème} trimestre 2018.

Fort d'un recentrage des missions de son personnel de proximité afin d'accompagner son développement sur la métropole et pour améliorer le service et l'écoute apportée à ses clients, le bailleur a mis en place une nouvelle organisation pour garantir un patrimoine bien entretenu, quels que soient la résidence et le territoire concernés. Le positionnement de cette nouvelle régie illustre également cet engagement ainsi que le déploiement d'une nouvelle flotte de véhicules aux couleurs de Toulouse Métropole Habitat.

Sur le plan technique

Les parkings seront aménagés et paysagers pour permettre l'infiltration des eaux pluviales sur la parcelle et une utilisation minimale des bétons bitumeux. L'aménagement paysager intègrera la protection de la biodiversité. L'eau de pluie sera récupérée et servira à l'arrosage.

La qualité de l'air, le confort visuel, le confort thermique d'été, la ventilation naturelle font partie des contraintes étudiées dans ce projet. Le bâtiment sera passif et aussi à énergie positive puisqu'il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera grâce à cellules photovoltaïques placées en toiture et sur les aires de stationnements. La production d'énergie sera utilisée en « autoconsommation » pour recharger les véhicules, les équipements électriques du bâtiment, l'éclairage, la VMC (double flux). Les performances du bâtiment seront suivies et évaluées pour servir de références et de vitrine pour d'autres réalisations du bailleur.

TOULOUSE MÉTROPOLE HABITAT

L'Office gère plus de 17 000 logements soit 30% du parc social de l'agglomération toulousaine. Créé en 1921, l'organisme emploie 413 personnes réparties en un siège social, 4 agences territoriales et un service location dédié à l'accueil des demandeurs de logements. Office Public de l'Habitat de la Métropole toulousaine, Toulouse Métropole Habitat va livrer 794 logements dont 98 en location-accession et s'est fixé l'objectif de 80 ventes dans l'ancien. Après avoir été certifié ISO 9001 en 2015 et Habitat Senior Services en 2017, le bailleur poursuit sa démarche qualité et vise la certification Qualibail en 2017. Il s'agit ici d'une importante démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux locataires.

www.toulouse-metropole-habitat.fr

